

PRIX DE L'ABONNEMENT
COURRIER DU CANADA
CANADA (Un an... 25.00)
France (Un an... 25.00)

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

TARIF DES ANNONCES
Les annonces seront insérées aux conditions suivantes:
Six lignes et au-dessous 50c

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Quebec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

12 MARS 1895 - No 29

LAROCHE SAINT-JUDE

DEUXIEME PARTIE

(SUITE)

—Ma chère Paule... Tu pleures?... pardonne-moi... pardonne-moi...
Et pour dissiper ce léger nuage, Blanche ajouta gaiement:
—Tu m'aurais dû le respect, sais-tu? Je serais devenu ta tante!

IV

Pauline fit part à la marquise du résultat de sa première esquisse et lui déclara qu'elle consentait à la campagne comme terminée. Elle ne voulait pas revenir à la charge, Blanche refusa énergiquement sa proposition; elle ne voulait plus essayer de combattre sa résistance. Mme de Laroche Saint-Jude s'indigna, accusa la maladresse de sa fille, et résolut d'attendre une occasion plus favorable pour recommencer l'attaque d'un autre côté.
Lorsque Pauline se retrouva seule, le souvenir de son entretien avec son amie lui revint à la mémoire; elle se rappela la dernière phrase prononcée par Blanche; elle se rappela aussi son trouble et sa rougeur. Elle y voulait voir un aveu déguisé. Cette idée l'obsédait. Pendant plusieurs jours, elle se tortura l'esprit, sans parvenir à une solution raisonnable du problème. Alors elle se souvint de la tristesse de Blanche dès le départ de Jacques; et de sa réserve sur le compte du marquis avant sa maladie, des incohérences de son délire ou son non-revenir sans cesse. Il se fit en elle un rapprochement mystérieux de ces mille circonstances qu'elle avait pas remarquées naguère, et la vérité lui apparut tout à coup. Blanche aimait son frère! Elle en conçut une joie folle. C'était tout simple; il suffisait de dire à Jacques: "Blanche t'aime... elle est charmante... tu la connais... tu sais ce qu'elle est... ce qu'elle veut... épouse-la... c'est elle que j'ai choisie pour ma sœur." Elle n'entrevoit pas l'abîme qui la séparait l'un de l'autre. Puis les difficultés lui apparurent une à une, nombreuses et imprévues. Elles s'annoncèrent devant elle comme une série d'obstacles infranchissables; elle comprit, à ce moment les bizarreries d'allures de son amie pendant les derniers mois; sa lutte héroïque contre un amour sans espoir, cause de ce terrible assaut qui avait failli amener un dénouement fatal. Une immense tristesse la saisit, prenant la place de son enthousiasme du premier jour. Qu'allait-elle faire? Écrire à Jacques? Avait-elle le droit de divulguer un secret qui n'était pas le sien, découvert par surprise? Parler à sa mère? Cette idée l'épouvantait. N'était-ce pas déchaîner des tempêtes? Exposer Blanche aux ironies et aux reproches sanglants de la marquise, dont Pauline soupçonnait les visées ambitieuses? Elle eût pu gagner Jacques, mais sa mère! Il n'y fallait pas songer. Mme de Laroche Saint-Jude n'était-elle pas à ses yeux le plus formidable obstacle à cette irréalisable union?
Tandis que la jeune fille se désoyait de son impuissance, la marquise ne perdait pas son temps en vaines lamentations. Battue sur un terrain, elle se présentait sur un autre; tous les chemins mènent à Rome. Elle faisait le siège du général, estimant qu'il était le premier à conquérir; lui vaincu, sa partie était belle. Contre son attente, le comte se défendit à peine. Avec un peu plus de raisonnement et d'observation de sa part, la chose n'eût pas surpris la marquise. Mais elle était trop entièrement absorbée en des préoccupations personnelles pour trouver le loisir d'observer l'état d'esprit des autres. A vrai dire, cette femme habile manquait de

business; et d'ailleurs, comme Alexandre, elle ne se méfiait pas de débrouiller les nœuds gordiens, elle les tranchait. Quoi qu'il en soit, elle n'avait pas remarqué la surexcitation fébrile de son frère depuis le jour où Mme de Renoux avait, à tout jamais, brisé le rameau vert de l'espérance, saintement conservé dans son cœur. Ce rameau détruit, le général n'avait plus de parti pris, il devait céder à sa peur d'autant qu'elle le menaçait durement.
Il se défendit pour la forme; il objecta, lui aussi, la différence d'âge. La marquise lui démontra péremptoirement que son objection n'était pas une, elle la démolit de fond en comble; pour un peu, si elle l'eût désiré, il eût reconnu avec elle Blanche et lui eût dit le même âge. Mme de Laroche Saint-Jude fit miroiter à ses yeux les avantages multiples qu'offrait cette union. Il apportait à la "pauvre enfant", comblé par un mariage et une fortune. Elle avait été l'amie de ses neveux, élevée comme eux, elle ne serait pas un étranger.
Il lui répondait que c'était une folie. Mme de Renoux ne consentirait jamais. La marquise promettait alors de se charger de tout, et un beau jour, sans savoir ni pourquoi ni comment, il lui donna ses pleins pouvoirs.
Elle les utilisa bientôt après. La fête de Pâques approchait, Valentine de Laroche Saint-Jude fit à Clignac le voyage projeté. Le général resta seul à Paris, prêt à accourir sur un signe et cependant fort étonné de sa position, qu'il jugea très singulière. Repoussé par la mère, il tombait aux genoux de la fille. On n'est pas plus indépendant ni plus pratique. Peu à peu il envisagea les choses à un point de vue plus exact. Il faisait après tout une bonne action. Ses intentions étaient pures; il se sentait encore jeune de cœur et robuste de santé. Un général, vieux garçon finit toujours par une folie et, tout bien pesé, ce n'était là qu'un demi. Il attendit donc les événements sans enthousiasme, mais non sans une légère impatience.
La marquise arriva au château avec la certitude de gagner sa partie. Elle pensait: "Toutes les mères sont ambitieuses; ma proposition les séduirait toutes; si raisonnables qu'elles puissent être. Les généraux de 100 000 francs de rentes à marier ne se rencontrent pas à tous les carrefours. Pour Blanche, c'est un coup de fortune inespéré; après la première surprise, la réflexion se produit et ma petite recalcitrait et viendrait. Pauline n'a pas su faire. Si la mère consent, la fille dira oui!"
Celle fois, s'en tenir aux apparences, l'événement justifia les prévisions de la marquise. Quelque étonnement que cela put causer à Mme Pauline, il s'agissait bonnement d'enfoncer une porte ouverte. Blanche avait compté, dans la solution, les battements de son cœur; déshéritant une à une les pages de ce livre intime, elle y apprenait la science de la vie. Au souffle aride du vent d'est, la rosée du matin s'élevait pour faire place au hale du midi, tandis que s'élevait sans un effort le voile trop léger de ses illusions d'enfant. Où donc cette faible jeune fille, sans expérience, avait-elle puisé son indomptable énergie, pour ne pas succomber dans la lutte? Aux sources miraculeuses d'une religion éclairée, la plus sage et la plus humaine qui soit parvenue à s'approprier à toutes les dispositions de l'âme dont elle a pénétré et prévu toutes les défaillances; elle l'avait trouvée aussi dans les principes de son éducation saine et forte. Trahi par ses forces physiques, son esprit n'avait pas failli un seul jour.
Après sa maladie, la lutte violente avait cessé. Elle demeurait victorieuse avec l'austère jouissance du devoir accompli, mêlée à l'amertume de son immense désenchantement. Elle espérait que peut-être l'oubli viendrait, mais sans trop y compter. Néanmoins elle envisageait l'avenir sans angoisse, elle ne tenait plus à rien, tout lui était indifférent.
Surprise d'abord par l'idée du mariage auquel elle n'avait pas songé, elle s'était indignée; mais quelle autre solution s'offrait à elle? Sa mère ne vivait que pour elle. Elle désirait la marier; avait-elle le droit de lui dire: "Ma mère, j'aime quelqu'un, un obstacle insurmontable me sépare de lui, je ne puis l'épouser; je ne me marierai pas; il faut que vous patissiez avec moi, partagez mon égoïste douleur et résignez-vous à mourir sans postérité?"
Retournée aux Charmes, elle regretta son mouvement. Pourquoi n'épouserait-elle pas M. de Crevin? Pouvait-elle compter sur une destinée plus enviable? Retrouverait-elle, chez un autre homme, les qualités qui lui plaisaient en lui? Elle connaissait la marquise; hélas! elle la connaissait trop! A coup sûr, elle ne se tiendrait pas pour battue, Blanche prépara sa mère à une nouvelle ouverture, présument que cette fois on s'adresserait à elle.
Mme de Renoux s'amusa beaucoup de l'idée folle de sa fille. Celle-ci la laissa rire et attendit; après réflexion, l'idée ne semblait pas si folle.

(A suivre)

L'Europe et l'Orient

Les puissances européennes finiront par intervenir dans les affaires du Japon et de la Chine. Ce sera le dénouement du conflit entre les deux empires asiatiques. Cette guerre fait avancer l'Orient en Occident. Elle ouvre des voies nouvelles à la pénétration des peuples.
Hier encore l'Asie semblait immobile. Ceux qui entrevoyaient dans l'avenir un branle-bas des populations d'extrême-Orient, une expansion de la race jaune dans le vieux monde japhétique, avaient l'air de rêver. Qu'étaient-ce que la Chine et le Japon, sinon d'immenses quantités négligeables? Naguère, une petite troupe anglo-française de quicquatre mille hommes avait suffi à la conquête du Céleste-Empire. La flotte de l'amiral Courbet eût pu recommencer l'opération. Il était à peine question du Japon, qui n'était guère connu que par ses porcelaines et ses bronzes.
La lutte actuelle change singulièrement les idées que beaucoup se faisaient encore sur l'état de ces pays. L'élevation soudaine du Japon est un sujet de réflexion pour l'Europe. On a vu là un peuple beaucoup plus avancé dans l'art de la guerre et plus entreprenant qu'on ne supposait. Il s'est montré capable de faire la loi à la Chine, de lui imposer même de telles conditions d'alliance que les deux empires réunis et revivifiés pourraient entrer dans une nouvelle voie d'action vis-à-vis des nations de l'Occident.
Malgré ses victoires et ses agrandissements, le Japon pourra être encore quelque temps sans compter pour l'Europe. Quel délai faudra-t-il pour que cet état asiatique, qui s'est montré presque aussi civilisé à la manière moderne que n'importe quel autre Etat européen, prenne dans les affaires du monde une importance en rapport avec sa force?
Aujourd'hui, la Russie est l'arbitre de la paix et de la guerre en Europe. Elle est la première puissance continentale par l'étendue de son empire et le chiffre de sa population. Il y a trois siècles, elle ne comptait pas encore. Lors, à la fin de son règne, Henri IV ébauchait son plan de "république très chrétienne" avec l'idée de constituer une sorte de fédération des Etats de l'Europe contre les Turcs, alors tout-puissants, il en écartait le czar de Moscou. Ce "prince de Scythie", quoique "maître absolu de ses sujets, plus que tout autre souverain" ne valait pas la peine, aux yeux du roi, que l'Occident se mit en rapport avec lui. "Moscou, observe le P. Pierling dans son très intéressant ouvrage Papes et Tsars, semblait à Henri IV plus asiatique qu'européenne, trop éloignée des centres d'action pour que l'on pût épouser ses querelles, et la défendre contre ses voisins; composé d'éléments hétérogènes, de nations si "sauvages, barbares et farouches", païennes ou schismatiques, que leur fusion avec des nations polices, professant d'autres croyances religieuses, ne promettait pas de réussir à souhait."
La Russie, exclue au commencement du XVIIIe siècle des combinaisons diplomatiques de Henri IV, s'est entrée depuis lors si avant dans le concert des puissances occidentales, qu'elle est, en cette fin du XIXe siècle, l'arbitre des destinées de l'Europe. Son immense empire s'est, pour ainsi dire, ramassé de toutes les extrémités orientales au centre, par un vaste mouvement en avant qui l'a rapproché des vieilles nations d'Occident.
Un mouvement bien plus vaste encore ne va-t-il pas se produire, de l'est à l'ouest, par la poussée envahissante du Japon? Sous l'action de ce jeune empire qui s'est ouvert au christianisme en même temps qu'à la civilisation européenne, l'Orient paraît appelé à sortir de son antique immobilité. Le vieux monde asiatique va s'ébranler de nouveau. Le Japon a montré dans la guerre des qualités et des talents militaires que l'on croyait propres exclusivement aux nations occidentales. Il a fait preuve d'un esprit d'entreprise et d'action qui lui réserve pour l'avenir un rôle prépondérant. Avec lui un nouvel élément d'influence surgit dans le monde. C'est la rentrée en scène de l'Orient. Au contact du Japon, la Chine se transformera. Ou il y aura concert entre les deux empires, ou le plus fort et le plus entreprenant entraînera l'autre. Dans les deux cas, c'est une poussée irrésistible qui s'exercera sur l'Europe. L'Asie deviendra comme une autre Russie. Peu à peu elle pénétrera le monde occidental. Il faudra encore des siècles pour que le contact ait lieu. Mais le branle est donné par la vigoureuse initiative du Japon.
Les peuples n'ont cessé de marcher de l'est à l'ouest; les villes aussi tendent à se développer en ce sens. Il y a de longs arrêts dans cette poussée des peuples, des réactions vigoureuses, d'Occident en Orient, comme les conquêtes d'Alexandre sur les Perses, les longues guerres des Romains contre les Parthes, les croisades contre les Turcs. La marche reprend toujours. Cette fois c'est de l'extrême-Orient que l'impulsion est donnée à nouveau par le Japon. Abouira-t-elle dans l'avenir, une invasion, à un débordement de la race jaune en Europe, ou seulement à une compénétration plus intime de l'Orient et de l'Occident par

l'Europe et l'Orient

les rapports politiques et commerciaux? On a deux siècles pour se prononcer. Ces immenses mouvements de translation de peuples sont lents. Les Barbares ont attendu plusieurs centaines d'années aux frontières du Nord et de l'Est avant d'entrer dans l'Empire romain.
Il est impossible de ne pas croire que le rapprochement des deux mondes asiatique et européen, de quelque manière qu'il se fasse, profitera au christianisme. C'est pourquoi les victoires du Japon, qu'éclatent en soi les conséquences politiques, peuvent être saluées comme le présage d'une nouvelle "expansion de l'Évangile. En cela elles servent la vraie civilisation.
Arthur Loth.

Napoleon et sa cour

—Le combat de Paigle et des corbeaux
Qui ne connaît la représentation célèbre d'Erhart, au cours de laquelle Alexandre souligna le vers:
L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.
en se levant et en tendant la main à Napoléon? Cette même nuit, vers deux heures du matin, Constant fut réveillé en sursaut par des cris sourds et plaintifs, semblables à ceux d'un homme qui l'ouïe. Il entra dans la chambre à coucher de l'Empereur, et, le voyant tourné par un cauchemar horrible, il le réveilla. "Ah! mon ami, lui dit Napoléon, quel rêve affreux! un ours m'avrait la poitrine et me devorait le cœur!"
Quatre ans après, il se dirigeait vers ces steppes immenses qui devaient être le tombeau de ses légions. "L'air de Malbrough, siffla par Sa Majesté, dit Constant, était pour moi l'annonce certaine d'un prochain départ pour l'armée. Je me rappelle qu'il ne siffla jamais autant et ne fut jamais plus gai qu'au moment de partir pour la campagne de Russie." Mais la sagesse dont il portait le symbole sur le pommeau de son épée (2) l'avait abandonné.
Au retour de cette expédition désastreuse, il fit de nouvelles levées et rentra en Allemagne avec une armée de conscrits: on a vu comment ils se conduisirent. Après une campagne glorieuse, les Français sont dérasés sous le nombre à Leipzig, par suite de la défection du contingent saxon presque tout entier (3). Le loyal roi de Saxe fut profondément indigné de la conduite de ses troupes: "Je croyais, disait-il, mes Saxons meilleurs; ils ne sont que des lâches". Ces paroles furent par la nation saxonne une légitime indolence.
L'Empereur revint à Paris se préparer à la lutte suprême. Le 19 décembre 1813, dans son discours d'ouverture de la dernière session du Corps législatif, il s'exprimait ainsi: "Nous ferons face à tout sans emprunt qui consume l'avenir et sans papier-monnaie qui est le plus grand ennemi de l'ordre social".
Les paroles remarquables, et que les gouvernements postérieurs auraient bien dû prendre pour règle.
Et pourtant la situation, sans paraître encore désespérée, se montrait sous de sombres couleurs.
On n'était plus au temps où Napoléon, environné d'une cour de rois et de princes souverains, semblait avoir atteint le sommet des grandeurs humaines; ou l'ambassadeur de Perse lui apportait, avec de riches présents, le sabre de Tamerlan; ou la qualité d'aide camp de l'Empereur était vainement sollicitée par des princes étrangers, qui plus tard refuseraient des trônes (4); ou l'Empire contenait dans ses limites Saardam et la chaumière de Pierre le Grand, appelée par Napoléon "le plus beau monument de la Hollande"; ou la ville de Paris lui offrait cette fête magnifique dont le bouquet représentait le mont Saint-Bernard vomissant un volcan du milieu de ses rochers couverts de neige et l'Empereur, tout ébloui de lumière, gravissant à cheval, à la tête de son armée la cime escarpée du mont; ou enfin, M. de Vaublanc, aux applaudissements du Corps législatif, célébrait l'inauguration de la statue du nouveau législateur en ces termes pompeux:
"Premier consul alors, empereur des Français aujourd'hui, il paraît dans le temple des lois, la tête ornée de cette couronne triomphale dont la victoire l'a ceint si souvent en lui présageant le bandeau des rois, et couvert du manteau impérial, le noble attribut de la première des dignités parmi les hommes... Vous permettrez à ma faible voix de s'élever un instant et de vous rappeler

par quelles actions immortelles Napoléon s'est ouvert cette immense carrière de puissance et d'honneur. Si la louange corrompt les âmes faibles, elle est l'aliment des grandes âmes. Les belles actions des héros sont un engagement qu'ils prennent envers la patrie. Les rappels c'est leur droit qu'on attend d'eux encore ces grands pensées, ces généreux sentiments, ces faits glorieux si noblement récompensés par l'admiration et la reconnaissance publique."
Ces éloges ne semblaient point exagérés à la plupart des contemporains; ils cussent souri de pitié (5) pour ces seigneurs que pour l'auteur en face de ce jugement de M. Rochefort: "Ce prétendu grand homme... qui s'est jeté en plein hiver (6), comme un ours en goguette, dans les neiges de la Russie du Nord, était, en dehors de quatre ou cinq combinaisons qui constituaient toute son œuvre militaire, d'une ignorance et d'une médiocrité intellectuelle presque incroyables. Les bras vous tombent (7)..." Oui, les bras vous tombent quand on lit de pareilles inepties.
Napoléon allait, encore une fois, montrer sa médiocrité intellectuelle dans ces plaines de la Champagne qu'il avait promené ses rêves d'avenir et qui devaient être le théâtre de ses dernières victoires.
Bienne! Ce nom résume toute la carrière de l'Empereur. Là s'était écoulée sa jeunesse studieuse. Il y revint après son élévation au trône et voulut aller voir la Marguerite, dont la chaudière, cachée au milieu des bois, était, vingt ans auparavant, le but de promenade préféré des élèves de l'école militaire.
Il arrive seul à la porte de la bonne femme et descend de cheval. "Bonjour, la mère Marguerite, dit-il en entrant; vous n'êtes donc pas curieuse de voir l'Empereur?" — Si fait, mon bon monsieur, j'en serais bien curieuse; et si bien que voilà un petit panier d'œufs frais que je vais porter à Madame; et puis je resterai au château pour tâcher d'apercvoir l'Empereur. "Ca n'est pas l'embarras, je ne le verrai pas si bien aujourd'hui qu'autrefois, quand il venait boire du lait chez la mère Marguerite. Il n'était pas empereur dans ce temps-là, mais c'est égal: il faisait marcher les autres; dame! l'ai-je vu! Le lait, les œufs, le pain bis, les terrines cassées, il avait soin de me faire tout payer, et il commandait lui-même par payer son écot."
(5) Il a franchi le Niémen le 23 juin.
(6) L'Intransigeant, 21 février 1895.
(A suivre)
Henri Furgot

Compagnie Chic
Marchands quincailleurs
Fabricants de Clous et de Moulages
SPECIALITE DE MATERIELS ET D'ARTICLES
DE BEURRERIES ET DE FROMAGERIES
Le tout au prix de fabrication
Agents pour le sel à beurre
de Ashton et de Higgins
Présure et couleux à beurre
de haute marque
Bois à boîtes et tinettes
ET GÉNÉRALEMENT
tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication
des BEURRERIES et des FROMAGERIES.
J. F. GUAY
521 RUE ST-VALER,
QUEBEC.
FABRICANT DE
Dynamos, Telephones,
ET AUTRES APPAREILS ELECTRIQUES.
Nous nous occupons spécialement des installations électriques pour convents, collèges, ville et village.
Nous prions les supérieurs des différentes communautés religieuses, collèges et convents de nous écrire, nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.
Comme notre fabrique est montée sur un excellent pied, nous pouvons fabriquer dans de bonnes conditions pour ce qui a rapport au prix.—La qualité de nos appareils ne le cède en rien à ceux des meilleures fabriques. Nous expédions des photographies et catalogues franco sur demande.
25 janv. 95—6m. 456

LOUVERTURE DE LA GRANDE VENTE
DU STOCK DE M. P. J. COFFEE
AUX DOCKS ANGLOIS,
AUX ILES LUNDI, LE 4 MARS, A HEURE P. M.
SYNDICAT DE QUEBEC
BEHAN Bros.
Etoffes à Robes,
Etoffes à Robes,
Etoffes à Robes.
5,000 vbs d'ETOFFES A ROBES
Réduites à la moitié du prix exactement.
Ces marchandises sont exposées sur le comptoir de la vente et sont toutes marquées en plein chiffre de sorte que l'acheteur pourra juger par lui-même les bas prix de ces étoffes.
AUSI toutes notre lingerie pour m. l. ons à grande réduction.
N'oubliez pas le VENDREDI, journée de RÉDUCTION.
BEHAN BROS.
Le TONIQUE NERVEUX
ET DE VITALITE
CATON.
Guérit promptement
LA DEBILITE NERVEUSE ET GENERALE.
Reste l'homme et la femme éteints, épuisés ou ruinés par le surmenage.
Les pouvoirs constitutifs refaits
Ces qui souffrent
Chaque fois
CATON MED. Co., Boston, Mass.
LES FETES COLUMBIENNES.

TERRE A VENDRE
A St-Michel de Bellechasse, au quatrième rang, sur la ligne du chemin de fer, une propriété de deux arpents et demi sur quarante, et un circuit d'environ cinq arpents, avec bâtisses dessus construites, maison neuve, grange magnifique avec toutes les améliorations modernes, étangs, etc.
S'adresser à
HONORE FURIOS,
St-Michel de Bellechasse.
27 juillet 1894.
H. F. SMITH
NOTAIRE
No 98, RUE ST-PIERRE
QUEBEC.
Argent à prêter.
22 novembre 1894—6m 21/2.
G. H. Burroughs
Comptable Public et Liquidateur.
Réglement de faillite sous le plus court délai et distribution prompte des deniers aux créanciers.
NOUS DONNONS UNE ATTENTION spéciale à la gestion de successions, avertis de livres et préparations de bilans.
Bureau No 95,
Rue St-Pierre,
QUEBEC.
G. H. BURROUGHS,
Comptable Public
et Liquidateur.

ANNONCES NOUVELLES

Tara Hall.—Léon Dessane. Herbes à recourir.—Laitier & Leger. Drogues, remèdes patentés, etc.—J. Emile Roy. Ouverture du printemps 1895.—Glover, Fry & Co. A. Préter.—La Société de Construction Permanente de Québec.

CANADA

QUEBEC, 12 Mars 1895

M. Laurier à Québec

QUELQUES QUESTIONS

M. Laurier est à Québec. Ce soir il va passer dans nos rues, avec accompagnement de tambour et de chandelles romaines, et prononcer ses oracles à la salle Jacques-Cartier. Aurait-il l'obligeance de donner son avis sur quelques questions très actuelles. Que pense-t-il de l'article du Globe, du 6 mars courant? Est-il d'opinion que le gouvernement fédéral doit intervenir dans la question des écoles du Manitoba? N'est-il pas d'avis que la conduite de ses amis Greenway, Martin, Sifton, chefs libéraux du Manitoba, a été déloyale, lâche et brutale dans cette affaire? Va-t-il féliciter ces hommes, ses alliés, comme ils le méritent? Est-il prêt à déclarer comme l'Électeur, que le gouvernement fédéral a fait à son devoir en ne désavouant pas la loi de 1890 et celle de 1894? Nous aimerions beaucoup à entendre M. Laurier donner des réponses franches et catégoriques à ces questions pertinentes.

Pas d'intervention

Qu'en pense M. Laurier?

Les journaux libéraux essaient de donner le change sur l'article du Globe. Ils n'y réussissent pas. L'article du Globe du 6 mars, n'est que le corollaire de nombreux articles que le Globe avait publié précédemment. Voici, par exemple un article que le Globe publiait, il y a déjà plusieurs mois: "Quelle que soit l'apparence judiciaire des procédures présentes, le seul résultat qu'elles auront sera de jeter de nouveau la question dans l'arène politique. Qu'est-ce que cela va servir aux avocats des écoles séparées, même dans le cas où la majorité du parlement serait revêtue du pouvoir nominal, de faire les lois sur l'éducation? Nominativement, le gouvernement fédéral a un moyen beaucoup plus efficace et direct d'intervenir dans les affaires des provinces; il peut désavouer tout acte adopté par une législature provinciale. Si grandes, cependant, sont les difficultés pratiques dans la voie de l'exercice de ce pouvoir, qu'on ne l'emploie que dans des circonstances très rares et exceptionnelles. Nominativement, le gouvernement a le pouvoir de désavouer les statuts du Manitoba de 1890, abolissant le système des écoles séparées. Si le gouvernement a refusé d'en agir ainsi, lorsque la loi était mise en doute, combien moins on doit s'attendre que le parlement fédéral tentera de faire la même chose en présence de la décision du Conseil Privé, de l'approbation de la conduite de la législature par la population du Manitoba et de l'existence du nouvel ordre de choses pendant trois ou quatre ans? Ceux qui font l'agitation ne paraissent pas se rendre compte des forces qui se dressent devant eux. S'il n'y eut que peu d'excitation dans Ontario au prix de ce qui paraît s'être passé dans la province de Québec, ce n'est assurément pas parce que la population d'Ontario a la moindre intention d'approuver l'intervention fédérale dans les lois du Manitoba. Les procédures qui se sont faites aujourd'hui à Ottawa sont regardées avec le plus profond dégoût, et nous parlons avec connaissance de cause, lorsque nous disons qu'aucun gouvernement qui se prononcera pour la coercition ne pourra, se maintenir une heure, et que les partisans d'un tel gouvernement ne pourraient être élus dans vingt des comtés de la province d'Ontario. Voilà la pure vérité que devraient bien prendre en considération ceux qui fomentent l'agitation."

Voilà ce que pensait le Globe il y a déjà plusieurs mois. Aujourd'hui, après le dernier jugement du Conseil Privé, il n'a pas changé d'idée, et il s'écrie: "Nonobstant la décision, nous demeurons fortement d'opinion que l'intervention fédérale dans les affaires de Manitoba doit être évitée."

Voilà la pensée du Globe. Elle est persistante, elle est non équivoque, elle est fortement accentuée. Pas d'intervention, tel est le cri du grand organe libéral. M. Laurier va-t-il dire, ce soir, ce qu'il pense de ce programme du Globe? La Salsepareille d'Ayer est justement ce qu'il vous faut comme médicament de printemps. Supérieure à tout autre.

Une parole de M. Laurier

Le Courrier de St-Hyacinthe rappelle, dans son dernier numéro, une parole prononcée par M. Laurier à Calgary l'automne dernier: "M. Dalton McCarthy, devant les ministres d'Ottawa, a plaidé longuement en faveur du maintien de la loi de 1890, dit notre confrère. Au cours de son plaidoyer il a laissé, à différentes reprises, percer les sentiments qui l'animent contre les catholiques et spécialement les catholiques de langue française. L'hon. M. Ouimet lui pose une question en ces termes: "Ainsi un des buts de la loi de 1890 est de faire disparaître l'élément français?" "M. McCarthy.—Oui." "M. Ouimet.—Et les catholiques?" "M. McCarthy.—Oh non; un homme peut être catholique sans être français." "Que répondrait M. Laurier à un électeur Canadien-Français lui demandant son avis sur la question?" "Les bons libéraux nous diront que M. Laurier réclamera toujours le maintien de "notre religion, de notre langue et de nos droits", conformément au traité de Paris. Croyez-vous que telle serait la réponse du chef libéral?" "Il est bon de rappeler les paroles prononcées par M. Laurier au mois d'octobre dernier, à Calgary, devant un auditoire anglais: "Ce sont les écoles nouvelles à l'instar d'une seule nationalité, d'un intérêt commun." "On fait, malgré soi, des rapprochements qui ne montrent pas précisément M. Laurier comme un héros prêt à défendre "notre religion, notre langue et nos droits." "M. Laurier ne pousse pas l'amour de sa race jusqu'à vouloir imposer l'usage exclusif de la langue française aux Anglais de Calgary. Il n'y a donc à ses yeux comme aux yeux de M. McCarthy qu'une seule langue nationale: l'anglais." "M. Laurier est-il trompé par M. Greenway et consorts ou est-il leur complice?"

SOYEZ LOGIQUE

La Patrie de samedi publiait les lignes suivantes: "Le récent article du Globe sur la question des écoles a créé une vraie commotion dans les cercles politiques et religieux de tout le pays." "La Patrie a reproduit cet article important et a déclaré que le "Globe" n'avait pas tort." "La Patrie est d'opinion que le Globe n'a pas tort." "Voilà de la franchise, par exemple, et du courage. Cette déclaration est précieuse. En effet la déclaration saillante dans l'article du Globe est celle-ci: "Le Conseil Privé dit simplement qu'un redressement quelconque doit être accordé, sans spécifier quand et comment il doit être accordé. Et nonobstant la décision, nous demeurons fortement d'opinion que l'intervention fédérale dans le système d'éducation de Manitoba doit être évitée."

Le Globe est hostile à l'intervention fédérale dans la question du système scolaire du Manitoba. Son programme c'est de laisser la province manitobaine régler elle-même cette difficulté, et de faire uniquement appel à son esprit de justice, et de s'en tenir là. Eh bien, la Patrie qui dit que le Globe n'a pas tort, est-elle prête à aller jusqu'au bout de son opinion. Est-elle prête à déclarer que, si le gouvernement fédéral se contente d'en appeler au fair play du Manitoba et n'intervient pas davantage, le gouvernement n'aura pas tort? Car, enfin, la logique est la logique. Si le Globe a raison de s'opposer à l'intervention fédérale, le gouvernement fédéral aurait donc raison de ne pas intervenir.

Nous demandons à la Patrie de nous dire si telle est son opinion.

CONSTITUTIONNELLE

Le Cour Suprême confirme le jugement des tribunaux inférieurs. La cause de Fortier vs Lamb. Ottawa, Ont., 11.—La cour suprême a déclaré, ce matin, que la taxe d'affaires imposée à Montréal par le gouvernement local, est constitutionnelle. Dans la cause de Fortier contre Y. Lamb, l'appel contre le jugement approuvant la constitutionnalité de la loi taxant le plaignant, qui avait obtenu une licence pour la vente des liqueurs enivrantes pour la deuxième fois, a été renvoyé. Le plaignant prétendait qu'il s'agissait d'une restriction sur le commerce, mais cette prétention a été rejetée devant les tribunaux.

LE CONCERT DESSANE

Tout le monde se rappelle encore l'immense succès que M. L. Dessane remporta dans le superbe concert qu'il donna il y a deux ans à l'Académie de Musique. Ce fut certainement l'un des plus belles soirées musicales auxquelles nous ayons assisté. Au sortir de la salle l'auditoire rempli d'enthousiasme s'écriait: "Quand aurons-nous l'avantage d'entendre d'aussi belle musique?" Eh bien, cette occasion va vous être fournie encore une fois; car M. Dessane vient d'organiser un magnifique concert qui aura lieu mardi prochain le 19 du courant au Tara Hall. Nous avons parcouru le programme de cette soirée et nous pouvons affirmer qu'il est très varié et très attrayant. En assistant à cette séance musicale nous passerons une soirée des plus agréables.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas le Montagny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnements au Courrier du Canada et au Journal des Compagnes.

L'ARMÉE FRANÇAISE SERA AUGMENTÉE

Un député socialiste demande son abolition. Le gouvernement créera des fabriques de conserves.

Paris, 19.—La chambre des députés a continué vendredi la discussion du budget de l'armée. Le général Zurlinden, ministre de la guerre, a déclaré que le gouvernement étudiait en ce moment un projet de loi tendant à augmenter la force effective de l'armée. Répondant aux discours de ceux qui affirmaient que le système militaire de l'Allemagne est supérieur à celui de la France, le ministre a dit que la guerre seule peut décider cette question. Il y a beaucoup à faire pour l'armée mais la chambre peut avoir confiance dans les chefs militaires qui peuvent garantir que l'armée sera toujours assez forte pour permettre à la France de jouer son rôle dans le monde avec énergie et indépendance.

M. Vaillant, député socialiste, demande que l'armée soit abolie et qu'on la remplace par une milice nationale. M. Richard, autre député socialiste, attaque le gouvernement auquel il reproche d'avoir accepté l'invitation de l'Allemagne d'envoyer des navires de guerre à Kiel à l'occasion de l'ouverture du canal de la Baltique. Le gouvernement, dit-il, a infligé à la France la plus grande humiliation qu'elle ait subie depuis 1870. A ce moment, M. Brisson, qui préside aux débats, interromp l'orateur et lui dit: "Je ne puis vous permettre de prononcer de telles paroles à la chambre." "Je m'incline devant votre autorité," répond M. Richard, mais le pays applaudira à ce que j'ai été forcé de passer sous silence." Applaudissements à gauche.

Au cours de la séance de samedi, M. Regnault, député républicain de la Manche, a demandé qu'une somme de deux millions fut ajoutée au budget de l'armée afin de permettre au ministère de la guerre d'acheter en France toutes les conserves de viande consommées par l'armée.

M. Chapuis, député radical de Meurthe-et-Moselle, et membre de la commission du budget, demande que le gouvernement crée des fabriques de conserves pour l'armée. Le général Zurlinden, ministre de la guerre approuve le projet présenté par M. Chapuis mais dit-il, cette question demande à être étudiée avec le plus grand soin et le gouvernement croit qu'il serait préférable de ne s'occuper de cette question qu'après le vote du budget. Néanmoins, ajoute le ministre, on prendra des mesures afin de faire l'essai sur certains articles de consommation. A la suite de ces déclarations, M. Regnault a retiré l'amendement qu'il avait soumis à la chambre.

EXAMENS DE DROIT

Résultats du deuxième terme à l'Université Laval. Nous donnons ci-dessous la liste des étudiants en droit de l'Université Laval, à Montréal, qui ont subi avec succès leurs examens du deuxième terme de l'année 1894-95. Il n'y a aucun ordre de mérite.

DROIT CIVIL

M. Léonold Meunier, Dessaulles, Arthur Geoffrin, St Germain, de Boucherville, Lacoste, Cousineau, Philippe, Geoffrin, Brisset, Casson, Touchette, Beaulac, Folsy, Arthur Lamarche, Jos. Mainville, Eugène Bastien, Bernard, de Ligny Mathieu, Bellisle, Deschamps, J. O. Mousseau, Guertin, Bissonnette, Hébert, Morin, Beaudoin, Jos. Daniel, Gosselin, Edmond Brossard, Trépanier, Richard, Paré, Léonard, Taschereau, Deguire, J. A. Mousseau, Rousseau, Durand, Jos. Lamarche, Fontaine, Beaudry, Lapsime, Sincennes, Germain, Lemieux, Laurier, Déary, Drome, Bégin, Papillon, Gaudet, Graig, Raymond, Larose, Renaud, Lacroix, Tessier, Gohier, O. Rodier, Jos. Ferron, Eudire Meunier, Anatole Lachapelle, Emile Lachapelle, Poliquin, Jos. Archambault, Neveu, Surveyor, Sierste, Gohout.

DROIT COMMERCIAL

M. M. Ferron, Jos. Archambault, Tessier, Mainville, Baudry.

DROIT ADMINISTRATIF

M. M. Tessier, Mainville, Joseph.

DROIT ROMAIN

M. M. Arthur Geoffrin, Lacroix, de Boucherville, Neveu, Gohier, Gohout, Ferron, Beulac, Philippe Geoffrin, B. zile, Hébert, Léonard, Beaudoin, Bédard, Poliquin, Deschamps, Edmond Bro-sard, Bissonnette, Baby, Trépanier, Richard, Bernard.

LE CONCERT DESSANE

Tout le monde se rappelle encore l'immense succès que M. L. Dessane remporta dans le superbe concert qu'il donna il y a deux ans à l'Académie de Musique. Ce fut certainement l'un des plus belles soirées musicales auxquelles nous ayons assisté. Au sortir de la salle l'auditoire rempli d'enthousiasme s'écriait: "Quand aurons-nous l'avantage d'entendre d'aussi belle musique?" Eh bien, cette occasion va vous être fournie encore une fois; car M. Dessane vient d'organiser un magnifique concert qui aura lieu mardi prochain le 19 du courant au Tara Hall. Nous avons parcouru le programme de cette soirée et nous pouvons affirmer qu'il est très varié et très attrayant. En assistant à cette séance musicale nous passerons une soirée des plus agréables.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas le Montagny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnements au Courrier du Canada et au Journal des Compagnes.

A STANSTEAD

Immense succès pour Hackett.

Il y a eu, samedi, à Ayers Flat, dans le comté de Stanstead, une assemblée convoquée par les libéraux pour choisir un candidat en opposition à l'hon. M. Hackett. L'assemblée avait été convoquée au moyen d'affiches placardées dans toutes les paroisses par des représentants du "Star". Il y avait une foule considérable.

La convention libérale s'est réunie à onze heures, et pas plus de trente délégués étaient présents. M. W. Coward, de Dixonville, a été choisi à l'unanimité.

M. J. N. Greenfields, C. R., J. P. Cook, M. P. P., Raoul Danduraud, et le député fédéral, M. Rider, assistaient à la convention.

A 130 heures, il y eut une grande assemblée dans la salle de l'Hôtel de ville. Le maire Shurtleff, de Coaticook, a présidé et il fut convenu que les deux candidats s'adresseraient à la parole. M. Hackett parla le premier. Durant une heure, il rendit compte de sa conduite parlementaire et fut, à plusieurs reprises, applaudi avec frénésie.

M. Coward parla ensuite. Il fut écouté avec respect, mais très froidement.

M. Le Baron, de East Hatley, proposa ensuite une résolution approuvant l'attitude prise par M. Hackett en parlant et le félicitant d'avoir accepté un poste dans le cabinet.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité et au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

Le président demanda si quelqu'un dans l'assemblée avait objection à la résolution, mais personne ne leva la main. Un incident durant l'assemblée provoqua, parmi les amis de M. Hackett un enthousiasme indescriptible. Il paraît, a dit le nouveau ministre, que le "Star" a promis à celui qui se présenterait contre moi de souscrire \$4,000 pour défrayer les dépenses électorales. Il faudrait quarante fois ce montant pour réussir à me battre dans ce comté et pour amoindrir la confiance que les électeurs ont mise en moi. Des bravos et des applaudissements enthousiastes ont accueilli ces paroles du ministre.

La nomination a lieu jeudi, le 14 courant, et la votation le jeudi suivant.

LE CAOUTCHOUC

Comment on le récolte.

M. Martin, secrétaire de la légation de France au Pérou, vient d'adresser à la société de géographie d'intéressants renseignements sur la récolte du caoutchouc dans la région de la rivière Yavory ou Javory, qui se jette dans l'Amazonie et forme la limite entre le Pérou et la Brésil.

Tout ce bassin est riche en arbres à caoutchouc, dont il y a deux espèces qui sont chacune l'objet d'une opération différente: le crucho et le jébo. Quand on opère avec la première méthode on abat l'arbre; dans la seconde on se contente de pratiquer une incision.

L'arbre abattu (c'est le premier cas) on recueille dans un trou toute la substance laiteuse fournie par l'arbre et par ses racines. La coagulation se fait à l'aide de la sève d'une liane qu'on mélange avec une dissolution de savon ordinaire. La saignée ne réussirait pas avec le caoucho, car l'arbre ainsi traité reste malade à la suite de l'incision et ne produit plus de gomme. D'ailleurs, les arbres séculaires abattus font de la place pour les rejets plus petits qui végètent à grand ombre et qui prennent alors un grand développement dans le large espace qui leur est ouvert.

Un caoucho (endroit où se trouvent des arbres à caoutchouc) peut être travaillé de nouveau, huit ans après avoir été exploité.

Avec le jébo (c'est le second cas), on pratique des incisions au tronc de l'arbre, et qui donne pour chaque incision une certaine quantité de sève qu'on recueille dans des vases dits tchétiens. La matière laiteuse obtenue est solidifiée au moyen de la fumée dans un appareil très simple. Et non seulement l'arbre ne devient point malade à la suite de cette saignée, mais il donne, au contraire, l'année suivante, une plus grande quantité de sève.

Un chérinjal est une fortune pour celui qui en possède un ou plusieurs, car l'heureux propriétaire n'a d'autre travail à faire qu'à saigner les arbres pendant les mois de juin à décembre. Heureuse culture!

INCENDIE A FARNHAM

Un hôtel et une maison réduits en cendres.

Farnham, Qué., 11.—L'hôtel de Farnham et une maison voisine occupée par M. Labonté, ferblantier, et Portelance, photographe, ont été détruits ce matin. Ces propriétés appartenaient à M. E. Archambault. Les pertes s'élevaient à \$7,000 sur lesquelles il y a \$4,000 d'assurance.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas le Montagny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnements au Courrier du Canada et au Journal des Compagnes.

Nouvellement

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL

LAGUENILLE—Manuel d'installation de la lumière électrique, l'éclairage électrique chez soi... DENIS—Album de 32 plans de pose de sonneries électriques... GASTON TISSANDIER—Nouvelles recettes utiles et appareils pratiques, relié toile... GASTON TISSANDIER—La science pratique avec figures, relié toile... AUDIBERT—L'art de faire le vin avec le raisin sec, 2<sup>e</sup> édition... PRITCHER—Les fruits de pressoir et la fabrication du cidre du poiré... SCHEPER—Enseignements des travaux du ménage, relié toile... GUERRE—Traité pratique de la pâtisserie avec un aperçu des glaces, sirops et confitures... DEMONT—La bonne cuisine, manuel économique et pratique, relié... DEMONT—Le parfait pâtissier... MILE THERESE—Manuel de la cuisine, cagnotté... LE PÂTISSIER français, glaces et sirops... LE CONFISER des restes... RICHARD—Le magicien des saisons... VALINCOURT—Jeux de société, jeux d'esprit et d'improvisation, jeux de salon... TRAITÉ théorique et pratique du jeu des échecs... LEMAIRE—Manuel du jeu de billard... COMBES—L'art d'empailler les petits animaux... BRISSET—L'art de nager appris seul, en moins d'une heure... BEAUCHÈRE—L'art d'élever les pigeons... WURTZ—Chimie moderne... DELAUNAY—Cours de mécanique... Cours d'astronomie... MOREL—La télégraphie... NORMA—La véritable cartomancie expliquée et mise en tableau, orné de 1750 figures... BOITARD—Manuel de la bonne compagnie... BONNET—Traité de l'art des armes... LENOIR—Art de tirer les cartes... DELAPLACE—Culture des fleurs d'appartements... GUERINIER—Traité d'équitation... LAMBERT—Le langage des fleurs... MULOY—Gymnastique... LENOIR—L'Oracle des dames... FLOT—Secrétaire des enfants... PRUDHOMME—Secrétaire général

Pruneau & Kirouac 28 rue de la Fabrique.

VENTE SANS RESERVE

De notre Stock complet de JOUETS

Vu que nous abandonnons cette ligne de commerce.

T. J. Moore & Cie, 146-148, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

ABANDON des AFFAIRES.

Le soussigné désirant se retirer du commerce, vendra son STOCK EN BLOC OU EN LOT

Convenance des acheteurs. OFFRE AUSSI SON MAGASIN A LOUER.

BON POSTE d'affaires avec spacieuse boutique.

A. BELANGER, 183, rue St-Jean, 19 août 1894—lan

LOUIS JOBIN STATUAIRE, COIN DES RUES CLAIREFONTAINE ET BURTON FAUBOURG ST-JEAN, QUEBEC

REDUCTIONS NOUVELLES

POUR DEUX SEMAINES SEULEMENT!

Lingerie pour Dames, Broderies, Indiennes, Ettoffes à Robes. UN GRAND LOT DE COUPONS de TOILE DE TOUS GENRES

A des prix extrêmement bas. Nous recevons d'Europe dans quelques jours les dernières nouveautés. UN SEUL PRIX. F. SEMARD, 187 Rue ST-JOSEPH, St-ROCH. Téléphone 145. 2 Avril 1894—lan.

CHAUSSURES!

Balance du fond de Banqueroute de feu Ant. Cassylva VENDU SANS RESERVE. No pas oublier que nous voulons vous faire de ce stock de chaussures le plus tôt possible et pour cela nous avons fait une réduction proportionnée sur toutes les lignes afin d'être certain de vendre à ceux qui se présenteront. Nous devons attirer tout spécialement votre attention qu'ayant fait une grande vente du stock, nous pouvons assurer que tous les départements sont encore au complet, surtout les différentes lignes précieuses pour cette saison.

BOTINES en feutre et cuir pour hommes, SOULIERS en Indes et Dongola, pour femmes et enfants et plusieurs autres lignes de chaussures qu'il serait trop long d'énumérer. Persuadé qu'avec la réduction considérable qu'il y a sur tout le stock, le public de la ville et de la campagne trouvera de grands avantages en nous favorisant de sa visite que nous sollicitons. Prix et conditions facile pour les marchands de la campagne.

Veilleux & Langlais No 189, Rue St-Joseph, 26 février 1895—lan/palm 472

CHOLERA!

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée. Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit: Mr L. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère, "Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, paraît-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie "en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir "cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours "avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement "le spécifique par excellence, contre le CHOLERA et la DIARRHÉE."

Bien à vous, A. D. CASAVANT, Pharmacien. Fall River, Mass., 2 avril 1895.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q. EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE

MACHINERIES PLUS HAUTE QUALITÉ.

ENGINS et BOUILLOIRES MACHINERIES

Pour Moulin à Scie et pour travailler le bois DE TOUTES SORTES, COURROIES en Chaines, &c., &c.

AUSSI Une ligne complète d'Instruments Aratoires toujours en mains.

Le célèbre HACHE FOURRAGE ROSS peut être seulement obtenu de W. A. ROSS

78, RUE ST-PAUL



DERNIERE EDITION

L'ARTICLE 7

M. McCarthy parlant du bill of rights, de la liste des droits exposant les conditions que les catholiques de Manitoba firent accepter en 1870 par le gouvernement fédéral pour l'entrée de la province dans la confédération canadienne, a prétendu que le maintien des écoles séparées ne faisait pas partie de ces conditions.

Or, il existe dans le département de la justice, à Ottawa, une copie authentique de ces conditions, et, à l'article 7, voici ce que nous lisons :

"Que les écoles soient séparées et que les enfants soient séparés et les écoles soient séparées religieuses, au prorata de leurs populations respectives."

M. McCarthy a donc faussé l'histoire sur un point des plus importants.

La cause de Fortier vs Lamb

La cause de Fortier vs Lamb qui a été décidée hier unanimement par la Cour Suprême en faveur de Lamb, l'intimé, est la cause dans laquelle il s'agit de la constitutionnalité de la loi des taxes, que M. Casgrain a plaidée lui-même, au mois d'octobre dernier, et, par ce jugement, la loi est déclarée constitutionnelle.

LE PREMIER MINISTRE

Après la nomination à Stanstead, l'hon. M. Taillon continuera jusqu'à Boston pour prendre quelques jours de repos.

MGR BEGIN

Mgr Begin est parti pour Winnipeg. En route il passera une journée à l'évêché de Valleyfield, puis il visitera les Trappistes d'Oka.

M. Joly

La Patrie dit que le temps est passé où l'on pouvait combattre M. Joly, parce qu'il est protestant.

On devrait, dit la Catholic Register de Toronto, rapprocher cette remarque du fait qu'Ontario, avec ses 358,000 catholiques, n'a que trois représentants à la Chambre des Communes.

Les zouaves et la politique

Un citoyen est venu nous demander, cet après-midi, s'il était vrai que les zouaves allaient prendre part ce soir à la démonstration organisée par les libéraux. Nous avons répondu que nous ne le croyons pas. Mais, oui, a-t-il répliqué, c'est l'Electeur d'hier qui l'a annoncé.

Nous parcourons donc ce journal, et nous trouvons la phrase suivante : "Trois fanfares, les Hussards Canadiens, l'Union Lamblotte et les Zouaves seront dissimulés dans le cortège et feront entendre leurs joyeux accords."

Il s'agit ici, avons-nous fait observer à notre interlocuteur, de la fanfare des petits Zouaves du Sacré-Cœur de Saint-Sauveur, et non des véritables Zouaves pontificaux.

"Oh ! tant mieux !" s'exclame notre ami, avec une vive satisfaction. J'ai constaté que les zouaves pontificaux s'étaient toujours fait un devoir de ne pas figurer, comme corps, dans les rangs d'une mascarade politique, à quelque parti qu'elle appartienne.

Et notre ami se retire.

LES ACADIENS

Le nouveau supérieur du collège St-Joseph

Le Révérend Père A. Roy, ci-devant supérieur du collège St-Laurent, qui vient d'être nommé supérieur du collège St-Joseph de Memramcook, pour remplacer le regretté Père Lefebvre, est né le 25 mai 1872. En 1873, il se rendit à Memramcook, où il fit sa cléricature. Il fut ordonné prêtre dans l'église St-Thomas de Memramcook en août 1875. Il resta au collège St-Joseph jusqu'en l'année 1892, où il remplit les charges importantes de préfet de discipline et d'assistant-supérieur. Le Père Roy doit arriver à Memramcook cette semaine.

ELLE EST INNOCENTE

Elle était accusée d'avoir empoisonné un enfant

St-Catherine, Ont., 11 — L. Lacey a été acquittée samedi après-midi de la grave accusation d'avoir empoisonné un enfant âgé de 18 mois. La salle d'audience était bondée de monde. Les témoignages de quatre médecins ont prouvé que l'enfant de M. T. Pearson était mort des suites de l'absorption d'une dose d'acide carbonique. Mais il a été démontré que l'enfant s'était emparé de la bouteille de poison en l'absence de l'accusée.

Bulletin politique

Nous lisons dans la Presse : Les libéraux font courir le bruit que M. Pierre Leclair sera obligé, à cause du mauvais état de sa santé, de se retirer de la vie publique. M. Leclair était à nos bureaux, ce matin, plein de vie et d'entrain. Il nous a déclaré qu'il n'attendait que la dissolution des chambres pour engager la lutte dans le comté de Terrebonne.

La convention conservatrice d'Essex nord a choisi le juge McHugh comme candidat, mais il n'est pas probable que M. McHugh accepte. Le choix sera alors entre MM. Sol White et Odette.

Les honorables M.M. Foster et Costigan sont au Nouveau Brunswick.

L'hon. M. Costigan prononcera le discours de circonstance le jour de la St-Patrice, à Kingston.

M. McEat, M. P. P. pour Restigouche ne qu'il soit passé à l'opposition ; il supporte le gouvernement fédéral de toutes ses forces.

Toutes les listes électorales, moins celle de Huron ouest, sont arrivées à Ottawa.

M. E. G. Forbes sera le porte-drapeau du parti libéral dans Queens et Shelburne, N. E.

Les libéraux de Yarmouth ont choisi M. Flint, comme candidat.

M. J. S. Swart, qui vient de plaider la cause des catholiques du Manitoba devant le cabinet fédéral, est parti pour Toronto où il se rendra à Winnipeg, après un repos d'une semaine.

Si M. Hugh John Macdonald refuse la candidature conservatrice à Winnipeg, il est à peu près certain que Hugh Sutherland sera choisi.

Nicholas Flood Davin a parlé trois heures durant, samedi soir, au club des Jeunes Conservateurs de Winnipeg.

MORT DU R. P. MAROIS

Il était depuis 45 ans dans le ministère

Le Révérend Père Hector Marois de l'ordre des Oblats de Marie Immaculée, est décédé dimanche matin à l'Hôtel-Dieu, Montréal, à l'âge de 67 ans, après avoir passé 45 années de sa vie dans le ministère. Le défunt était né à Valenciennes, diocèse de Cambrai, France. Il était en Amérique depuis 49 ans. A son arrivée au Canada il fut d'abord professeur de mathématiques au collège d'Ottawa, charge qu'il occupa pendant quatre ans. Il exerça ensuite son ministère à Québec, Plattsburg N. Y. et Maniwaki, diocèse d'Ottawa. Le révérend Père Marois n'était à Montréal que depuis quatre ans, et malgré que la maladie l'eût miné continuellement il avait su par son dévouement et son zèle s'attirer l'estime de toute la population. Deux des frères du défunt appartiennent aussi à l'ordre des Oblats. L'un d'eux est le vicaire général de Mgr Joulin dans l'île Ceylan. L'autre est au scholastique de la communauté à Rome.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui. Le révérend Père provincial a officié. Mgr Fabre a assisté à la cérémonie funèbre. Après le service le corps a été transporté à Lachine pour être inhumé dans le cimetière du noriciat.

LA COLONISATION

Dans les cantons de l'Est

La Société de colonisation de Sherbrooke a eu sa séance annuelle mardi dernier à la sacristie de la cathédrale. En l'absence de Mgr LaRocque, le président de la société, M. J. A. Chicoyne fut appelé au fauteuil. L'élection des officiers a donné le résultat suivant : Président, Sa Grandeur Mgr LaRocque ; secrétaire trésorier, M. l'abbé H. O. Chalifoux, V. G.

Conseil d'administration : MM. J. T. J. Archambault, Moise Audet, L. Brunelle, Frs Codère, F. X. Darche, W. Gaborry, J. Garant, J. H. Guay et J. E. Genest. Il fut décidé de distribuer six cents piastres, cette année, pour aider l'ouverture et la construction des chemins dans les endroits suivants : Barford, Windsor, Brompton, Woburn, Marsden et Spaulding.

TUE PAR UN TRAIN

Un cultivateur dans le délire

Windsor, Ont., 11 — Samedi matin M. W. Abbott, cultivateur âgé de 56 ans, a été frappé et mortellement blessé par un train, à l'Est de la ville. Il a succombé quelques minutes après l'accident.

On pense que M. Abbott, qui demeurait près de Jérick, était dans le délire quand il s'est fait tuer. En attendant le sifflet de la locomotive, l'infortuné s'est couché au lieu de s'enfuir.

CRIME ATROCE

Une mère empoisonne ses trois enfants

Palatine, Texas, 11 — Une femme du nom de Carruthers fut arrêtée, samedi, sur l'accusation d'avoir commis trois meurtres. La mère a, parait-il, fait prendre du poison à ses trois enfants, puis s'est assise pour assister à leur agonie.

Comme la mort n'arrivait pas assez vite à son gré, elle leur aurait fait prendre une autre dose de poison.

Mort d'un historien

Milan, 11 — César Cauti, l'historien italien, vient de mourir à l'âge de 90 ans.

Un nouveau truc

Un voleur qui opère en plein jour

Depuis quelques jours, on signale l'apparition, dans différents quartiers de notre ville, d'un voleur qui opère en plein jour, grâce à un truc qui ne réussit qu'une fois. C'est la résidence des RR. PP. Jésuites qui a été la dernière le théâtre des exploits de ce hardi coquin, et voici comment il s'y est pris pour arriver à ses fins.

Hier après-midi, vers deux heures, un individu se présente chez les RR. PP. Jésuites comme un des employés de la Compagnie de lumière électrique, et dit au supérieur qu'il avait été envoyé pour remplacer les lampes incandescentes en usage par des nouvelles. Comme la chose paraissait très naturelle, on permit à cet étranger de faire l'ouvrage commandé par la Compagnie.

Le gredin se mit donc à l'œuvre et enleva toutes les lampes dans les corridors et les chambres de la résidence. Pendant qu'il travaillait ainsi, le Père supérieur fut obligé de sortir pour visiter ses malades en ville.

Le voleur était sans doute ce moment, car il alla trouver aussitôt le Frère sacristain pour le prier d'ouvrir la chambre du Père supérieur, en lui disant que le Père lui avait recommandé en partant de nettoyer la lampe qui se trouvait dans sa chambre. Le Frère se rendit aux desirs de l'inconnu, croyant par là obéir à un ordre de son supérieur. Mais, comme le Père se tenait près du travailleur, cela ne faisait pas l'affaire de ce dernier.

Alors, pour se débarrasser de la présence du Père, il lui dit : "Je ne puis pas nettoyer cette lampe comme il le faut ; allez donc me chercher de l'eau chaude."

Le Frère descendit à la cuisine pour aller quérir de l'eau chaude. Resté seul, le voleur ne perdit pas son temps ; ayant remarqué que le coffre de sûreté du Supérieur n'était pas fermé, il s'empara de l'argent qu'il contenait, le glissa prestamment dans son gousset, et s'esquiva sans être aperçu par personne.

A son retour, le Père supérieur constata qu'il avait été volé pour plus de cinquante dollars. C'est une lourde perte pour cette maison.

Grâce à nos maisons d'éducation et aux presbytères, car ce voleur n'en est pas à ses premières poussees dans notre ville, tout en ayant eu recours au même truc. Il s'était présenté le même jour à l'Hôtel-Dieu, chargé, disait-il, de la mission de vérifier si la lumière électrique fonctionnait bien. Ayant observé dans ses pérorations à travers les différents appartements que M. l'abbé Beaulieu, le chapelain de l'institution, se trouvait alors dans la chapelle, il entra dans le bureau du chapelain et mit la main sur la somme de quinze piastres.

Ces escrocs étaient allés le matin au palais cardinalice et avait enlevé toutes les lampes électriques pour les remplacer par d'autres. Mais, malgré toutes ses recherches, il n'a pu rien voler ; on le surveillait de trop près.

Il paraît qu'il a joué le même tour dans un presbytère de cette ville. La police ferait bien de redoubler de vigilance par le temps qui court ; car on n'entend parler que de vols depuis quelques jours. Ainsi vendredi dernier, un colporteur russe du nom de Kutcheroff a volé à M.M. Vineberg, marchand de la rue Anderson, environ \$270 en argent et en marchandises. L'affaire a été confiée au détective Walsh. L'habile détective a relancé le russe et la nuit dernière, il le rejoignait à St-Ambrose de Lorette.

Kutcheroff a comparu hier matin en cour de police. La sentence a été suspendue à condition qu'il laisse immédiatement le pays.

Un jeune homme s'est fait voler \$180 dans une maison située dans une des campagnes de Québec.

CANADA ET ETATS-UNIS

Mesures de représailles proposées

Ottawa, 9. — On dit que le gouvernement canadien pousse les autorités impériales à refuser leur consentement à la mise en vigueur des règlements relatifs à la mer de Behring, cette année, parce que le congrès des Etats-Unis n'a pas voté les \$125,000 dues aux pêcheurs de phoques.

Ces règlements doivent être mis en vigueur tous les ans, et si, à leur gré, les Etats-Unis peuvent se dispenser d'en respecter l'une des parties les plus importantes, le gouvernement canadien a bien le droit de demander qu'une autre partie de ces règlements ne soit pas mise en vigueur.

LE DESARMEMENT GENERAL

La Russie, l'Allemagne et l'Autriche en prendront l'initiative

Londres, 11.—On dit que dans la nouvelle alliance que doivent cimenter l'Allemagne, la Russie et l'Autriche, l'entente de l'Angleterre ou de la France a été soigneusement écartée.

Les trois empereurs sont assurés de l'assentiment de l'Italie sur la question d'un désarmement général.

Des propositions dans ce sens seront aussi faites à la France et à l'Angleterre dès que les futurs alliés se seront entendus.

Mort subite

Montréal 11 — Vers 5 heures et demie hier après-midi Mlle Senecal, demeurant au No 1373 rue Notre-Dame revenait de l'église lorsqu'elle se sentit prise d'une grande faiblesse. Elle demanda à M. Maillet, No 1323 rue Notre-Dame, la permission de se reposer chez lui et peu de temps après expira soudainement.

La défunte était âgée de 69 ans. Son cadavre a été transporté au domicile de sa sœur, 109 rue Saint-Philippe.

Pénible accident

Un ouvrier se tue en tombant en bas du toit à l'asile Saint-Jean-de-Dieu

Le coroner tient une enquête

Un bien pénible accident a eu lieu samedi après-midi, à l'asile St-Jean-de-Dieu, à la Longue-Pointe.

Un ouvrier du nom de Lizotte est tombé en bas du toit du nouveau pavillon que l'on construit actuellement pour recevoir les aliénés. Il s'est, dans sa chute, broyé une jambe en divers endroits et infligé des lésions internes très graves. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée immédiatement, mais n'a pu transporter le blessé à la vue de son grand état de faiblesse. Le Dr Bourque, médecin en chef de l'asile St-Jean-de-Dieu, s'est empressé de procurer à Lizotte tous les soins nécessaires, mais peine inutile, il a expiré après quelques heures.

Aussitôt après l'accident le malheureux ouvrier a été transporté dans une des chambres de l'asile des aliénés, où M. l'abbé Corbeil, aumônier, l'a confessé et administré.

Le Dr Bourque est d'opinion que c'est la négligence qui a perdu Lizotte. Les couvreurs, dit-il, se familiarisent trop avec le danger. S'ils avaient la précaution de s'attacher lorsqu'ils travaillent à des hauteurs aussi considérables et sur des toits ordinairement glissants à cette saison de l'année, quand même ils seraient un peu gênés dans leurs mouvements, ils ne s'exposeraient pas à des accidents si regrettables.

Le défunt demeurait à Montréal. Il est marié et père de famille. Le coroner est allé tenir une enquête samedi soir sur la mort de Lizotte et les jurés ont rendu un verdict de "Mort accidentelle."

CE CANAL MARITIME

Une affaire de 150 millions

Le télégraphe nous a déjà annoncé qu'une compagnie, au capital de \$150,000,000, demandait son incorporation à la législature d'Albany pour réunir le lac Supérieur à l'Atlantique, au moyen de canaux et d'écluses.

La nouvelle route navigable partirait de l'embouchure du canal Welland traverserait le lac Érié, le lac Ontario, le St-Laurent, le lac Champlain et irait rejoindre la rivière Hudson.

Pour réaliser ce projet gigantesque il faudrait : 1) construire un canal capable d'admettre les navires océaniques et qui partirait de la rivière Hudson près d'Albany et irait aboutir au lac Champlain ; 2) augmenter la profondeur du canal dans le lac Champlain ; 3) construire un canal reliant le lac Champlain au lac St-François, sur le St-Laurent ; 4) élargir et creuser les canaux actuels du St-Laurent ; 5) construire un nouveau canal à travers la péninsule Welland pour réunir le lac Ontario au lac Érié.

L'entreprise coûtera, parait-il, plus de \$150,000,000. La particularité la plus remarquable de ce canal sera l'écluse à ponton pneumatique destinée à surélever les navires d'un bassin à l'autre.

LES FANATIQUES DE TORONTO

Protestent contre l'intervention fédérale

Toronto, 11. — Le maire Kennedy présidait ce soir l'assemblée tenue au Pavillon pour discuter la législation scolaire du Manitoba.

La salle n'était remplie qu'aux deux tiers. M. McCarthy a été le principal orateur.

M. McCarthy a terminé son discours en proposant une résolution déclarant que, tout en reconnaissant que la constitution garantit le droit d'appliquer l'intervention qui en résulte ne devrait s'exercer que dans les cas les plus extrêmes. La résolution a été adoptée à l'unanimité. Les autres orateurs ont été le principal Caven, M. Ed. Armour et Stapleton et Caldecott.

CRUELLE PLAISANTERIE

Empoisonné en buvant de l'huile d'amandes pour de la bière

Brooklyn, 11.—Max Schroeder, un ouvrier fourreur, âgé de trente ans, a été arrêté à Brooklyn sous l'accusation d'avoir causé la mort, dans des circonstances extraordinaires, d'un jeune homme de 19 ans, Michael Berg, qu'il avait pris en amitié.

Schroeder avait fait entrer récemment Berg dans une maison de fourrures de Bogert street. Or, Berg est allé voir ces jours-ci Schroeder dans son atelier dans une autre maison de fourrures. Schroeder qui tenait justement une bouteille à la main, a demandé à Berg s'il ne voulait pas prendre un peu de bière, et lui a tendu la bouteille qui renfermait de l'huile d'amandes.

Le jeune homme a saisi la bouteille et avalé une once environ d'huile avant que Schroeder ait pu intervenir et lui expliquer que c'était une plaisanterie.

Quelques heures plus tard, l'infortuné Berg a été pris d'une violente indigestion, et le lendemain matin il était mort.

L'autopsie a démontré que Berg avait été empoisonné par l'acide prussique que contenait l'huile d'amandes.

Les parents de Berg, convaincus que Schroeder n'avait aucunement l'intention d'empoisonner leur fils, refusent de le poursuivre. Néanmoins, Schroeder a été couronné jusqu'à plus ample informé sans même être autorisé à fournir caution.

FAITS DIVERS

Notes personnelles

L'hon. M. Nantel est revenu à Québec. — L'hon. M. Laurier est au Frontenac. — M. E. Lafontaine, I. C., de Montréal, est à Québec.

Nouveau protonotaire

M. J. J. Grignon, avocat de St-Jérôme, vient d'être nommé protonotaire du district de Terrebonne conjointement avec M. Chs de Montigny, sa nomination paraîtra dans l'Officiel de samedi prochain.

La fiancée Nationale

La Banque Nationale vient de déléguer l'établissement d'une succursale à Roberval, Lac St-Jean. Cette succursale sera ouverte le 1er mai prochain dans la maison de M. G. L. Paradis.

Dangereusement malade

Nous regrettons d'apprendre que le révérend John Maguire, autrefois de l'église St-Patrice, de cette ville, est actuellement dangereusement malade à l'hôpital d'Ottawa. Le révérend M. Maguire, de Sillery, et ses sœurs sont à son chevet.

A propos de mode

On s'amuse énormément à l'heure actuelle de certains noms de couleurs : fraise brisée, bleu électrique, etc.

Jadis, c'était bien pis ! Nous sommes tombés, l'autre jour, sur un curieux bouquin dans lequel nous avons pu constater que, sous Louis XIV, on portait des étoffes : veuve rejointe, singe montant—désir amoureux—rière de gazon—trépassé revenu—Espagnol malade.

Décidément, la stupidité n'est pas d'invention moderne.

Musique religieuse

Un grand nombre de motets, à 2, 3 et 4 voix, avec paroles latines—"Regina cœli"—"Hœc dies", etc., pour la fête de Pâques, viennent d'être reçus chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique, en même temps qu'un grand nombre de motets nouveaux pour toutes les fêtes de l'année, solos, duos, trios et chœurs, et de superbes recueils de musique pour orgue.

Concert Dessane

Son Honneur le lieutenant-gouverneur et madame Chapleau ont accepté de patroniser le concert que donne M. Dessane, le 19 mars prochain, au Tara Hall.

Jugement

L'hon. juge Andrews a prononcé jugement ce matin dans la cause de la corporation de Limoulin vs Desroches—accordant 257, 20 et intérêt du 8 janv. 1895 et frais, sous réserve de prononcer sur conclusions de l'emprisonnement, si nécessaire et réservant aux demandeurs leur recours pour \$25.15.

Reddition de comptes

M. George Tanguay a pris une action en reddition de comptes de \$6,000 contre vs James Reid de Québec, James Robert Walker, et Alexandre F. Riddell, W. J. Common et Henry Brown, de la Longue-Pointe es qualité mis en cause.

Un autre vol

Un citoyen de Beauport a porté plainte hier que des individus l'ont drogué et lui ont ensuite volé \$180. Des mandats ont été émanés et hier après-midi la police a arrêté deux charretiers dont l'un aurait, parait-il, conduit le plaignant sur le chemin de Beauport.

Mascarade

La dernière mascarade de la saison a eu lieu hier soir sur le rond à patiner de l'association athlétique. Les costumes étaient des plus brillants. Il y a eu deux courses, l'une d'un mille gagnée par Herbie Scott, et l'autre, d'un quart de mille à reculons, gagnée par W. Philippe.

Chambre de commerce

L'assemblée de la chambre de commerce convoquée pour hier pour entendre la conférence de M. Lefebvre, I. C. de Montréal, sur l'industrie de la pulpe, a été remise par respect pour le vice-président, M. E. Pelletier qui vient de perdre sa femme.

Collision d'attelages

Le cheval de M. E. Ruel, épicier de Lévis, a pris peur hier matin près de la pharmacie Brunet à St-Roch, et dans sa course il est venu en collision avec l'attelage de M. C. Paquet, orfèvre et tanneur. Le choc a lancé à terre le conducteur de l'attelage de M. Paquet, tandis que le cheval avait les quatre pattes cassées. On a été obligé de le tuer.

L'accident sur l'intercolonial

Un désastre d'Ottawa annonce que le gouvernement fédéral a passé un arrêté en conseil ordonnant le paiement de la somme de \$12,000 votée par le parlement à la dernière session pour indemniser les victimes de l'accident de l'Intercolonial à St-Joseph de Lévis en 1890.

Club de bicyclette

Le club de bicyclette de Québec a tenu sa réunion annuelle dans les bâtiments du club de l'association athlétique, hier soir. Le secrétaire trésorier a donné lecture de son rapport qui prouve que le club est dans une condition florissante. Le club est le champion de la province pour course d'un mille et de trois milles. Les officiers suivants ont été élus :

- Président honoraire : Cyrille Duquet, clu ; Vice-président honoraire : Capitaine W. J. Ray. Président : Geo. Van Felson ; Vice-président : J. U. Roy ; Secrétaire-trésorier : Louis Bruneau, réçu. Capitaine : F. M. MacNaughton ; 1er lieutenant : Edmond Laliberté ; 2ème lieutenant : F. S. Stoking ; Comité : W. N. Campbell et A. J. Tarotte, jr.

LA PHARMACIE "CROIX ROUGE" 42, RUE DE LA FABRIQUE. PHARMACIEN CHIMISTE, Propriétaire. Anchor Weatbacs Curro à 63c la bouteille. Vin Mariani à 99c la bouteille. Bouff Fer et Vin de "W" de Philadelphie à 50c la bouteille. Médicaments brevetés, Parfumerie, Savonnerie, &c, &c, AUX PLUS BAS PRIX ! 21 déc. 1894—lançj

Nouvelles Méditations A L'USAGE DU CLERGÉ D'EUROUILLES. CET OUVRAGE ayant été réouvert mandé aux RETRAITES ECCLESIASTIQUES DE 1894. SA GRANDEUR MGR BEGIN, Nous en avons importé immédiatement l'automne dernier ; et le succès obtenu sur cette première vente, nous a décidés à en faire une seconde commande qui vient de nous arriver. Nous offrons aussi UN GRAND LOT DE LITTÉRATURE profane et religieuse 50 CTS DANS LA PIASTRE. Breviaires, Missels, De différents grades et qualités, VENDUS AU PRIX COURANT PENDANT L'INVENTAIRE. Toute demande par maille, recevra votre attention immédiate.

TARA HALL MARDI, 19 MARS GRAND CONCERT DONNE PAR LEON DESSANE Sous le distingué patronage de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Chapleau. Parterre et sièges réservés, 75 cts. Galerie... 25 cts. Billets en vente et plans de la salle chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique. Le piano utilisé a été choisi chez M. A. Lavigne. Portes ouvertes à 7 1/2 hrs. soirée à 8 heures. 11 mars 1894—lançj

A PRÊTER \$30,000 Conditions de remboursement faciles. Pour plus amples informations, s'adresser à la Société de Construction Permanente de Québec. 23, RUE ST-JEAN, 477

A LOUER. UNE MAISON spacieuse et confortable située sur le chemin Ste-Foye, et généralement connue sous le nom de "PETIT BELLEVUE". S'adresser à la SUPERIEURE du Couvent de Bellevue

PHARMACIE ROY 109, rue St-Jean. Drogues, Remèdes Patentés, Articles de Toilette. Aux prix annoncés dans les catalogues qui circulent dans le public.

Agent général pour Québec des remèdes pour la Cure d'Eau du Curé Kneipp. AUSSI Toiles et Volumes. J. EMILE ROY CHIMISTE. Téléphone 624.

TERRES A VENDRE. DEUX MAGNIFIQUES TERRES en parfait ordre de culture situées près de l'église du Cap St-Jacques. Ces terres sont bien bâties. Ces terres sont bien bâties. Ces terres sont bien bâties.

MAISON A VENDRE. Cette belle résidence située No 45, Rue Ste-Ursule, occupée pendant plusieurs années par Madame F. E. Roy, est à vendre à la terre et fontaine en arrière de la maison, etc. avec poêle de cuisine, (range) fournaise "Dauy" neuve et améliorée, remise, écuries, etc.

NOUVELLES MARCHANDISES. Ouverture du Printemps 1895. NOUS COMMENÇONS MAINTENANT à ouvrir nos premiers envois d'Europe de NOUVEAUTES pour le PRINTEMPS consistant en :

Nouveaux tissus en Etoffes à Robas, Soies rayées et chinées, Crépons, Chiffons, Garnitures, Rubans, &c, &c, Ainsi qu'un très grand choix DE T O F F E S

Nouveaux Tweeds pour le Printemps, Nouvelles Etoffes pour l'automne, Nouvelles Etoffes pour l'hiver, Nouvelles Cravates, formes très variées.

Nouveaux Manteaux et CAPES pour dames récemment fabriqués. GLOVER, FRY & CO. DEPARTEMENT DES MESSIEURS. Nouveaux Tweeds pour le Printemps, Nouvelles Etoffes pour l'automne, Nouvelles Etoffes pour l'hiver, Nouvelles Cravates, formes très variées.